

| Accueil | Nouvelles | Nous joindre |
|-------------------------|------------------------|----------------------|
| Profil de l'Association | Enjeux et réalisations | Services aux membres |
| L'AQRP en région | Avantages offerts | Liens utiles |
| Publications | Adhésion | Partenaires |
| | | |

Rechercher...

Réservé aux membres inscrits

Événements exclusifs • Bulletin électronique • Sondage • Et bien plus encore...

GRIPPE A(H1N1): LES AÎNÉS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES SONT VICTIMES D'ÂGISME

13-11-2009

Au nom de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), M. Roch Perreault, premier vice-président, a fait une déclaration concernant l'exclusion des personnes âgées de 65 ans ou plus atteintes de maladies chroniques des principales priorités de la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1) au Québec.

« Le 6 novembre dernier, l'AQRP a été la première association de retraités à prendre position dans la campagne de vaccination. Nous remercions la FADOQ, l'AREQ et l'AQDR pour avoir ajouté leur voix à la nôtre. Aujourd'hui, nous disons tout haut ce que tout le monde pense : les aînés malades sont victimes d'âgisme dans le cadre de la campagne de vaccination.

L'âgisme se définit comme une discrimination basée sur l'âge. C'est exactement ce qui se produit dans la campagne de vaccination actuelle. En effet, les personnes atteintes de maladies chroniques et qui ont 65 ans ou plus doivent encore attendre, alors que toutes les autres personnes atteintes de maladies chroniques peuvent se faire vacciner.

Cette pratique est à contre-courant des recommandations provenant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui sont de vacciner en priorité toutes les personnes atteintes de maladies chroniques âgées de plus de six mois. Même l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) reconnaît que le risque de décès est le plus important chez les 50 ans et plus.

Cette pratique est encore plus surprenante quand on regarde les faits. Sur les vingt décès survenus au Québec, plus de la moitié concernent des personnes de 60 ans et plus. La moyenne d'âge des personnes décédées est de plus de 63 ans.

Les autorités maintiennent cette pratique même si, ce matin, nous avons appris que les personnes atteintes de maladies chroniques de moins de 65 ans sont peu nombreuses à aller se faire vacciner.

Contrairement à ce que certains de nos membres nous suggèrent, nous ne porterons pas plainte à la Commission des droits de la personne. Le temps presse et des décisions doivent être prises rapidement.

Nous demandons au premier ministre, à la ministre des Aînés et aux partis d'opposition à Québec de tout faire pour raisonner le ministre de la Santé. Les personnes de 65 ans ou plus atteintes de maladies chroniques doivent pouvoir se faire vacciner immédiatement, dans toutes les régions du Québec.

Les aînés ne demandent pas de passe-droit. Nous acceptons que les aînés en bonne santé se fassent vacciner en même temps que la population en général. Par contre, nous exigeons que les aînés malades se fassent

vacciner en même temps que les autres personnes malades.

Si le gouvernement refuse cette demande, les aînés du Québec auront raison de s'être sentis abandonnés. Cela remettra en cause la cohérence des politiques gouvernementales concernant les aînés. À quoi bon faire des publicités contre l'âgisme si l'on exclut les aînés malades des priorités ?

Le gouvernement doit donc revenir sur sa décision et abandonner cette pratique qui relève de l'âgisme.

Roch Perreault, premier vice-président de l'AQRP »

Commentaires: communication@agrp.qc.ca .

L'AQRP est la principale association indépendante de tout lien syndical et représentative de l'ensemble des retraités des secteurs public et parapublic au Québec. L'AQRP se distingue également par son implication citoyenne soutenue en faveur des enjeux qui touchent toutes les personnes aînées du Québec. Le Québec compte plus de 247 000 retraités des secteurs public et parapublic.

Dernière mise à jour : (17-11-2009)

[Retour]

Accueil ► Nouvelles ► GRIPPE A(H1N1) : LES AÎNÉS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES SONT VICTIMES D'ÂGISME